

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Juillet 2020 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MMES MESNARD, KACOU, LE RAI-JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absent: / .

Secrétaire: Mme KACOU .

DEVENIR IMMEUBLE RUE DE LA GARE

Le conseil municipal a débattu à nouveau sur le devenir de l'immeuble communal au 1 rue de la Gare. Le maire a rencontré les chargés de mission de Mayenne Habitat qui ont visité le bâtiment pour l'étude d'un projet de réhabilitation complet en un ou deux logements locatifs.

Deux jeunes du territoire sont venus présenter aux élus leur projet d'acquisition puis de rénovation de cet immeuble en un gîte d'étape destiné plus particulièrement à la Vélo-Francette et aux pratiquants de la randonnée sous différentes formes. Après délibération, le conseil a émis un favorable à la vente si ce projet va à son terme et selon le prix d'achat proposé par les acquéreurs.

ACTIVITÉ VÉLOS-RAIL

Le vélo-rail participera au dispositif lancé par le Conseil Départemental intitulé « MIAM, La Mayenne à croquer » qui s'étalera du 11 juillet au 30 septembre 2020. Ce dispositif permettra aux mayennais de bénéficier d'un bon de 20 euros à valoir dans un restaurant mayennais en échange d'un billet dans un site touristique.

Le conseil décide l'achat de 400 gobelets translucides décorés auprès de la société DECOSTYL de Laval pour un coût de 262.00 € HT. Ces gobelets seront utilisés au bar du vélo-rail ouvert en juillet-août tous les jours de 11 h à 18 h.

PLUi : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1

Le conseil a pris connaissance du dossier de modification simplifiée n° 1 du PLUi engagé par la CCBM afin de permettre l'installation en zone économique d'entreprises ayant une activité agricole hors sol au sein d'un bâtiment industriel. Cette modification est nécessaire pour permettre l'installation de la société LOU LEGUMES à Landivy avec un projet de production de 4500 tonnes de champignons Bio par an.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette procédure de simplification modifiée. Le dossier est consultable en mairie du 29 juin au 29 juillet 2020 aux heures d'ouverture.

MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL 2020-2021

Les conventions de mise à disposition de deux agents de la commune sont renouvelées pour l'année scolaire 2020/2021 comme suit :

- mise à disposition de Mme Béatrice GRASSET à la commune de Chantrigné à raison de 34 h par semaine sur le temps scolaire
- mise à disposition de Mme Catherine BIGOT à la commune d'Ambrières-les-Vallées le midi à raison de 2 h par jour sur le temps scolaire.

.../...

BUDGET PRIMITIF 2020

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:

-> section de

fonctionnement : 305.371,94 €

-> section d'investissement : 163.668,25 €

Pour extrait conforme.

En Mairie le 10 Juillet 2020

Le Maire,
Marcel BARBÉ